Dionys Zinner

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

reconnaissance légale des contrats collectifs; l'institution de conseils d'entreprises; l'introduction immédiate de secours-chômage officiels, etc.

Concernant les problèmes d'organisation proprement dite, le congrès affirma à nouveau sa fidélité aux principes d'Amsterdam. Il demanda la fusion des groupes professionnels existant dans les différentes branches en fédérations qui, à leur tour, seront affiliées à leur Internationale professionnelle respective. Un appel a été adressé aux groupements non adhérents pour qu'ils s'affilient dans les trois mois à leur fédération.

Il fut décidé de créer une centrale d'éducation ouvrière et de lui attribuer le 10 % des cotisations perçues par la Fédération syndicale roumaine. Enfin, le congrès adopta définitivement le projet créant une banque syndicale. L'institution se base sur un capital de 20 millions de leis et émettra des actions de 500 leis. Elle porte le nom de « Banque ouvrière S. A., institution de crédit, industrie et commerce ». Le siège de la fédération roumaine fixé jusqu'ici à Klausenbourg, a été transféré définitivement à Bucarest.

† DIONYS ZINNER

Le camarade Zinner vient de mourir à Zurich à l'âge de 69 ans. Il était souffrant depuis deux ans et les derniers temps de sa vie lui furent particulièrement douloureux.

Ce militant de la première heure était surtout connu dans les milieux syndicaux et socialistes de la Suisse orientale et dans la fédération du cuir devenue plus tard, après la fusion, la Fédération du cuir et du vêtement et dont il fut le secrétaire central jusqu'en 1925. Il siégeait à la commission syndicale suisse depuis 1917.

Comme tant d'autres, le camarade Zinner vint de bonne heure au mouvement ouvrier. A côté de son métier de cordonnier, il se vouait à la propagande pour la formation de syndicats et au journalisme. Partageant d'abord son temps entre l'alêne et la plume, il quitta bientôt la première pour se donner entièrement au journalisme. Travailleur infatigable, il dut faire un effort énorme pour élever ses 7 enfants. Les misères du prolétariat, il les connut lui-même dans sa propre famille. C'est un vaillant et un sincère qui s'en est allé en la personne du camarade Zinner. Une nombreuse assistance d'amis et camarades de lutte a tenu à lui rendre les derniers devoirs; d'ultimes paroles de reconnaissance lui furent adressées au delà de la tombe par les camarades Schürch au nom de l'Union syndicale, Frisch au nom de la Fédération du cuir et du vêtement et Conrad au nom du Parti.

Bibliographie

Les migrations et la classe ouvrière. Edition de la F. S. I. Amsterdam. 400 pages; prix 25 fr. français.

Cette publication présente un exposé complet du problème des migrations ainsi que le compte rendu du congrès mondial des migrations tenu en juin 1926 à Londres, sous les auspices de la F. S. I. et de l'I. O. S. Les différents aspects du problème selon les pays, les professions, sont exposés d'après la documentation fournie par les secrétariats professionnels internationaux et le Bureau international du travail. La réglementation des migrations, la situation de l'immigré en matière d'assurances sociales, les facteurs économiques jouant dans le phénomène migratoire, la politique ouvrière des migrations, le point de vue des militants ouvriers des diverses parties du monde, toutes ces questions sont traitées en autant de chapitres des plus intéressants.

L'ouvrage est en vente à la section de publicité de la Fédération syndicale internationale, Tesselschadestraat 31, Amsterdam, Hollande, ainsi qu'à la Librairie coopérative de La Chaux-de-Fonds.

Bureau international du Travail.

Législation et conditions du travail dans l'industrie au Japon. Iwao T. Ayusawa, prix fr. 2.50.

En aucun pays, peut-être, la législation du travail et les conditions générales de l'industrie n'ont subi d'aussi frappants changements qu'au Japon durant ces dernières années. Le début de cette période a plus ou moins coïncidé avec la création, en 1919, de l'Organisation internationale du travail. Depuis lors, la législation sociale japonaise et l'amélioration des conditions générales du travail ont été en progrès constant. Nous avons aujourd'hui sous les yeux une étude complète basée sur les documents les plus récents et qui rend compte de l'état actuel des conditions de travail et de la législation sociale au Japon.

Schweizerischer Notizkalender. Agenda très pratique qui en est, en 1927, à sa 35me édition. Son format élégant, solidement relié sur toile et son prix modique de fr. 2.— le rendent accessible à chacun. On y trouve toute ce qui peut intéresser un homme de métier: tarifs postaux, poids et mesures, table des intérêts, mesures de longueur, etc. Il peut être obtenu chez l'éditeur *Büchler & Cie à Berne,* ainsi que dans toutes les librairies et papeteries.

Le coût de la vie

(calculé sur la base de l'index fédéral d'entente)

	Index pour l'alimentation, le combustible, le vêtement et le loyer			
	Office fédéral du travail	Offices locaux de statistique		
		Berne	Zurich	St-Gall
1914 Juin . . .	100	100	100	100
1916 Moyenne annuelle .	—	128	126	—
1918 » .	—	201	197	—
1920 » .	—	223	223	—
1921 » .	—	204	203	—
1922 » .	—	170	169	—
1923 » .	—	173	168	—
1924 » .	—	177	171	—
1925 Janvier . . .	100	178	173	165
1925 Mars . . .	100	178	171	163
1925 Mai	168	175	170	161
1925 Juillet . . .	168	175	170	163
1925 Septembre . .	168	176	171	163
1925 Novembre . .	167	175	169	162
1926 Janvier . . .	166	173	168	160
1926 Février . . .	164	172	167	159
1926 Mars . . .	163	171	165	158
1926 Avril . . .	162	169	165	157
1926 Mai	162	169	164	155
1926 Juin	162	170	163	155
1926 Juillet . . .	162	170	164	155
1926 Août	161	169	163	154
1926 Septembre .	161	169	163	154